



Appels et lettre ms de dso capital

Par **Margottelrx**, le 11/09/2019 à 15:42

Bonjour,

Il y a de ça 5 ans, j'ai suivi une formation chez Ligne et formation

Les cours ne m'apprenant rien de pertinent et ayant des soucis d'argent j'ai résilié le contrat au bout de 3 mois

Sans suite des appels et des lettres d'une société de recouvrement

J'ai pris peur et j'ai payé la totalité de la dette

Soit 80 euros par mois pendant un an et demi

Cela fait plus de deux ans que j'ai payé la totalité auprès de Mme Carucci

Mais aujourd'hui je reçois à nouveau des lettres et des appels du même type, de la part de de Dso capital

Comme quoi ma dette n'a pas été finis de payer et ils me réclament 159 euros

Je leur ai expliqué que j'avais déjà payé la totalité, ils me demandent donc des preuves

Mais à part les prélèvements s'il y a maintenant plusieurs années je n'ai aucune preuve

Qu'est-ce que je peux faire ?

Après plusieurs recherches j'ai vu qu'il pourrait s'agir d'une arnaque

Est-ce risquer d'attendre d'avoir réellement un courrier avec AR d'un huissier ?

Merci par avance de votre réponse

Par **morobar**, le 11/09/2019 à 17:45

Bonjour,

Ce n'est pas vraiment une arnaque, mais la mise en recouvrement d'une dette

vraisemblablement prescrite.

L'organisme de formation a revendu une créance (peut-être en rélité, selon vous, soldée) à bas prix à un financier qui espère en retirer quelques sous.

Alors ne faites rien, ne payez rien, n'envoyez rien...accumulez et notez les relances destinées à vous faire craquer et puis cela s'arrêtera un jour.

Par **Margottelrx**, le **11/09/2019** à **17:56**

Merci beaucoup pour votre réponse :)